

DTSI Ouest



Suite à la réunion d'ouverture d'une négociation sur l'accompagnement des salariés concernés par le projet de co-localisation sur le site de Nantes/ Beaulieu du **18 décembre 2017** (effectifs de la DERS, DESI, DIF et UPRO)

Cher(ère) collègue,

La réunion d'ouverture des négociations sur l'accompagnement des salariés de la DTSI concernés par les déménagements sur Nantes Cambronne et Beaulieu s'est tenue en présence de la RRH des domaines DERS/DIF, Nancy CUYEU, de la DRH de la DESI, Josselyne GOGIBUS, du responsable des Relations Sociales et Environnement du Travail de la DTSI, Dominique PONCELET accompagné de Anne ARIGONI, et du RRH de la DIF, Dominique LEBON – avec les représentants des différentes organisations syndicales dont **Jean-Mary SAROTTE** et moi-même pour la CFE-CGC.

Les 8 points principaux qui seront suivis dans les négociations à venir sont les suivants :

1. L'accompagnement de l'accroissement des temps de trajets pour les salariés concernés
2. Les impacts des changements de modes de transports pour les salariés concernés dont la possibilité de prendre en charge les parkings relais
3. Les mesures d'accompagnement individuelles possibles : télétravail, temps convenu, aménagements spécifiques, mobilité dans l'année qui suit le déménagement si impossibilité sur le nouveau site
4. Le traitement bienveillant pendant les prises de services durant le 1^{er} mois qui suit le déménagement
5. L'octroi d'une prime exceptionnelle d'adaptation suite à un changement à l'initiative de l'entreprise
6. Les nuisances subies par les salariés sur les sites actuellement en travaux
7. L'accompagnement spécifique des salariés de plus de 55 ans ou à moins de 3 ans de la retraite
8. Les éventuelles mesures d'accompagnement au changement de logement

Ont été notés également : l'absence de schéma directeur immobilier global pour Nantes, le manque de visibilité des sites de télétravail actuels, et l'homogénéisation des mesures d'accompagnement souhaitée par la Direction Orange Ouest.

La prochaine réunion aura lieu à Nantes **le 15 janvier 2018** : d'ici là, vous êtes invités à nous contacter pour poser vos questions ou nous faire part de vos remarques.

Jean-Mary SAROTTE & Marie-Cécile LORTEAU

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.